

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

12 novembre 2022

Dossier complet le :

12 novembre 2022

N° d'enregistrement :

2022-0127

#### 1. Intitulé du projet

Projet d'extension du Pasino Chemin de l'Empire et Rocade Nord sur la commune de Saint-Amand-les-Eaux (59).

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom PAMART

Prénom KAREN

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

PASINO DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

8 8 1 3 4 8 9 9 0 0 0 2 3

Forme juridique SAS

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	a. Travaux et constructions créant une surface de plancher ou emprise au sol de plus de 10000m <sup>2</sup>
41. Aires de stationnement ouvertes au public,	a) Aires de stationnement ouvertes au public de plus de 50 unités.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Le projet consiste en l'extension du pasino et des aires de stationnement ouvertes au public dans un premier temps et de l'hotel adossé avec construction de programmes annexes sous la forme d'un complexe multi activités (salle immersive, espace sport ado, salons événementiels) dans un second temps.
- la surface de plancher existante est de 11228m<sup>2</sup> (7593 pour le casino et 3635 pour l'hotel).
- la surface de plancher des extensions et constructions à terme sera de 21000m<sup>2</sup> (4000 pour le casino et 17000 pour l'hotel et les activités annexes).
- l'emprise totale du projet final sera de 18300m<sup>2</sup> environ (10300 pour le casino et 20000 pour l'hotel et les activités annexes).

A l'avant du bâtiment (côté Rocade), il s'agit d'une extension pour l'agrandissement de la salle de jeux, la création d'une nouvelle entrée et d'un nouveau hall d'accueil pour le Pasino et la création d'un espace restauration de type « food court » à l'étage. A l'arrière du bâtiment, une extension à simple rez-de-chaussée concernera des locaux annexes aux cuisines du Pasino.

#### 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs sont de répondre aux obligations du délégataire de la DSP « CASINO » tout en augmentant l'attractivité du site sans dénaturer l'environnement.

La démarche paysagère est de végétaliser les toitures au maximum pour rétention des eaux pluviales et les parkings sont végétalisés et les eaux pluviales « récoltées » dans des noues.

Nous ne modifions aucune berge du ruisseau. Les constructions et extensions sont implantées à plus de 10 mètres des berges du ruisseau.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Une phase de déconstruction des existants qui seront à recréer (places de parking par exemple).

Une phase de construction des parkings, voiries, du bâti et de redimensionnement des ouvrages de gestion des eaux pluviales.

Le parking personnel sera augmenté de 43 places de stationnement dont 16 seront équipées d'une borne de recharge électrique. Le parking visiteur sera quant à lui redimensionné avec la création de 94 places de stationnements visiteurs dont 5 places PMR et 67 places équipées de bornes de recharge électrique. Le parking situé au nord du bâtiment ne fait pas l'objet de travaux. Les places de stationnement (hors place PMR) seront réalisées en dalle evergreen. Le nombre total de places de stationnement passera de 384 places à 405 places (+21 places / actuel). Le parking situé au nord du bâtiment ne fera pas l'objet de travaux de réaménagement.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le projet accueillera les clients du Casino comme à l'état actuel.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Stationnement avant réalisation du projet : 384	unité
Stationnement après réalisation du projet : 405	unité
surface de plancher existante: 11228	m <sup>2</sup>
surface de plancher créée à terme: 21000	m <sup>2</sup>
emprise au sol à terme: 18300	m <sup>2</sup>

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Chemin de l'Empire et Rocade Nord  
Saint-Amand-les-Eaux (59230)

Parcelles C1740 et C1736

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non   
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5: Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à 260 m de la Znieff de type II " La Plaine alluviale de la Scarpe entre Flines-lez-Raches et la confluence avec l'Escaut" et à 500 m de la Znieff de type I "Massif forestier de Saint-Amand et ses lisières".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Saint-Amand-les-Eaux n'est pas située en zone de montagne. Le projet se situe dans la région Hauts de France dans le département du Nord.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non le site n'est pas concerné par un arrêté de protection de biotope. Le plus proche est localisé à 33 km au sud-est (FR3800773).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, Saint-Amand-les-Eaux est situé à + de 100 km (à vol d'oiseau) du littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) dans le département du Nord. Le projet est concerné par une zone tampon de 100 m relative à la D169 classée en nuisance sonore de catégorie 3. Seule la partie est du site est donc incluse dans le zonage.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par une servitude AC4 relative à un site patrimonial remarquable. Le site ne se trouve pas dans un rayon de protection d'un monument historique.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude de zone humide réalisé sur le site d'étude en 2022 par Urbycom confirme l'absence de zones humides au sein du site d'étude. Néanmoins des zones humides sur critères pédologiques ont été observées en limite sud du projet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRN ou PPRT sur la commune.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site BASOL ou BASIAS à proximité immédiate du projet
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage d'eau potable ou périmètre de protection associé n'est identifié au sein du site d'étude.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit n'est recensé à proximité de la zone d'étude. Le plus proche est situé à 2 km à l'ouest " site du Moulin Blanc et ses abords ".
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe aucune ZPS ou ZSC au droit du site ou à proximité immédiate. Le site Natura 2000 le plus proche est la ZPS " Vallée de la Scarpe et de l'Escaut " FR3112005 à 900 m du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé n'est identifié sur la commune de Saint-Amand-les-Eaux.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

4.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de prélèvement d'eau de volume important.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ressource naturelle du sol ou du sous-sol ne sera utilisée.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'implantera en zone urbaine sur un site déjà exploité par le Pasino. Enjeux très faibles au niveau des habitats fortement gérés au centre du site (pelouses, parterres, noues etc.) et modérés à forts pour les habitats évoluant spontanément en périphérie du site (haies, bosquets) et en bordure des bassins et fossés (mégaphorbiale et roselières). Présence d'une flore commune de la région avec néanmoins quelques espèces patrimoniales liées à la présence d'habitats humides en pourtour des bassins et fossés. Le canal de la Scarpe est favorable à la reproduction et/ou l'alimentation d'espèces d'intérêt (avifaune, chiroptères, odonates et amphibiens).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est la ZPS " Vallée de la Scarpe et de l'Escaut " FR3112005 à 900 m du projet. Le projet est inclus au sein de la zone aménagée du Pasino.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aménagements du projet seront réalisés en lieu et place du Pasino. Aucune consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes ne sera engendrée.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ICPE et aucun site BASOL, BASIAS ou SIS à proximité. Canalisation de transport de gaz naturel à distance du projet.  La départementale D169 peut être un axe de transit de poids-lourds vers l'A23, il y a donc un faible risque de transport de matières dangereuses.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque d'inondation par débordement de nappe et projet concerné par l'AZI Scarpe aval et Zone d'Inondation Constatée dans le périmètre d'étude (crue de décembre 93/janvier 94).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas et n'engendre pas de risque sanitaire.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafics supplémentaires liés à la venue des clients, du personnel et des camions de livraison. Déplacements d'engins en phase de travaux seront sources de trafic temporaire. La hausse de trafic est à nuancer étant donné qu'il s'agit d'aménagements réalisés au sein de la zone du Pasino.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Aucune nuisance particulière n'est envisagée au sein du projet. Seule l'utilisation des véhicules motorisés engendrera un bruit notable. Le bruit sera potentiellement engendré lors de la phase de travaux par les engins et les personnes en charge des opérations.  Notons que la D169 est en catégorie 3 (100m) d'exposition au bruit au niveau du site d'étude (PPBE du Nord).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas source d'odeur.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune source de nuisance olfactive n'est à noter aux alentours du projet.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lors de la phase de chantier, il est possible que les engins engendrent quelques vibrations. Cependant, ces vibrations ne sont que temporaires car à terme, le projet n'en produira pas.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune source de vibration n'est à noter aux abords du projet.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'éclairage ne concernera que les espaces de voirie et du Casino.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est concerné par l'éclairage communal de la voirie.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas la construction d'activités génératrices de pollution de l'air à l'exception du trafic routier supplémentaire qu'il entraîne.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune production de déchets dangereux n'est à prévoir par le projet.  L'exploitation du projet générera de la production de déchets divers qui seront pris en charge par les filières adéquates : - production de déchets ménagers non dangereux ; - production de déchets verts liés à l'entretien des espaces verts du site.



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé, inscrit, patrimonial, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Aucun monument historique à proximité. Intégration architectural et paysagère du projet d'agrandissement avec le bâti existant.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site en contexte urbain déjà aménagé.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Des projets ont été recensés sur la commune de Saint-Amand-les-Eaux :

Juillet 2021 : Décision de soumission à la réalisation d'une étude d'impact du projet de rénovation urbaine de la résidence Paul Manouvrier situé sur la commune de Saint-Amand-les-Eaux (59) : projet situé à 800 m (à vol d'oiseau) de l'autre côté de la Scarpe.

Août 2020 : Décision de non soumission à la réalisation d'une étude d'impact du projet de construction d'un établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes situé sur rue de la Collinière - rue Henri Durré - voie Dolente sur la commune de Saint-Amand-les-Eaux (59) : projet situé à 1,5 km (à vol d'oiseau) au sud.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

La commune de Saint-Amand-les-Eaux est située à environ 7 km (à vol d'oiseau) de la frontière belge.

Le projet ne sera donc pas de nature à influencer l'environnement belge.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Des bornes de recharge électrique seront installées.

Places de stationnement en evergreen.

La majorité des toitures seront végétalisées.

Favorisation d'essences locales pour toutes les plantations.

Conservation des arbres existants et masses végétales qui ne gênent pas la future circulation.

Les espaces verts couvrent 12 300 m<sup>2</sup>, respectant les 30% d'espaces verts imposés par le PLUI, soit pour la parcelle un minimum d'espace verts de 11 715 m<sup>2</sup>.

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des impacts identifiés au travers du formulaire, de la nature du projet, et de sa localisation, il ne semble pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale d'étude d'impact.

#### 8. Annexes

##### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <b>ou</b> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Annexe 1 Informations relative au(x) maître(s) d'ouvrage, Annexe 2 Localisation du site au 1/25 000 ème, Annexe 3 Localisation cartographique des prises de vue, Annexe 4 Plan masse, Coupes, Façades, Insertion, Annexe 5 Abords du projet, Annexe 6 Localisation des sites Natura 2000, Annexe 7 Notice explicative, Annexe 8 Atlas cartographique, Annexe 9 Étude de zones humides

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

St Armand.

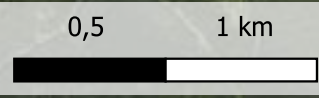
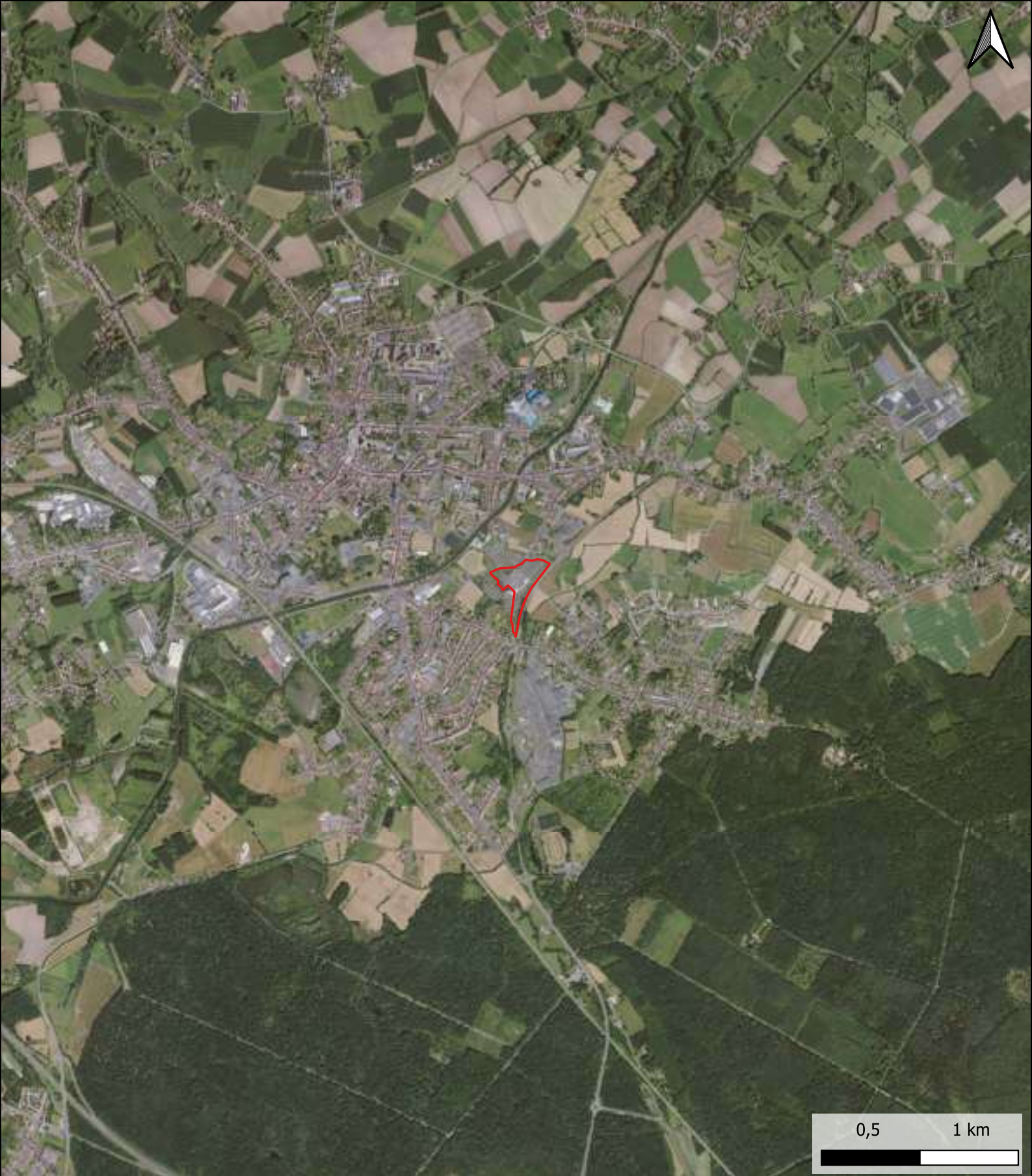
le,

12/11/2022.

Signature

  
St. Armand Les Eaux  
ROCADE NORD  
59230 SAINT AMAND LES EAUX  
Tél. : 03.27.48.1960 - Fax : 03.27.48.97.53  
Siret 881 348 999 00023

**Annexe 2. Localisation du site au 1.25 000ième**



**Localisation du site au 1 / 25 000**

**Légende**

 Site d'étude

**Annexe 3. Localisation cartographique des prises de vue**



**Annexe 4. Plans masses**







REPERAGE DES POINTS DE VUE



PHOTOGRAPHIE 1



PHOTOGRAPHIE 2



**EXTENSION ET REAMENAGEMENT DU CASINO DE SAINT AMAND-LES-EAUX - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**ARCHITECTE**  
ATELIER D'ARCHITECTURE QBM  
158A place Henri IV  
76000 ROUEN



**MAITRE D'OUVRAGE**  
GROUPE PARTOUCHE  
SA PASINO DE SAINT-AMAND-LES-EAUX  
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**SITUATION DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE**

2021-19

13/07/2022

Echelle :


**PC 7**



Légende :

- Périmètre DSP
- EP — EP Canalisations à créer
- EP — EP Canalisations existantes
- Regard Ø1000
- Grille avaloir avec filtre adopta
- EU — EU Canalisations à créer
- Regard Ø1000
- Regard 40x40

<b>DEPARTEMENT DU NORD</b>							
Ville de Saint-Amand-les-eaux							
Extension et restructuration du Pasino							
<b>MAITRISE D'OUVRAGE</b>	 <p>GRUPE PARTOUCHE SA PASINO DE SAINT-AMAND LES EAUX 59200 SAINT-AMAND-LES-EAUX</p>						
<b>ARCHITECTE</b>	 <p>ATELIER D'ARCHITECTURE QBM 155A place Henri IV 76000 ROUEN</p>						
<b>MAITRE D'OEUVRE</b>	 <p>BERIM 297 Boulevard de Liège 59200 DOUAI</p>						
	<table border="1" style="border-collapse: collapse;"> <tr> <td>EP</td> <td>APD</td> <td>PRO</td> <td>DCE</td> <td>DM</td> <td>DET</td> </tr> </table>	EP	APD	PRO	DCE	DM	DET
EP	APD	PRO	DCE	DM	DET		
dwg: xref:							
<b>Plan de l'assainissement</b>							
IND	DATES	MODIFICATIONS	DESSINE PAR	VERIFIE PAR:			
A	15/10/22	Elaboration du projet	R.D	C.L			
Date: 15/10/22		Ech: 1/500	N° P.D 01	IND: A			



**Légende :**


- Périmètre projet
  - Périmètre DSP
  - Réseau gaz existant  
Sources plan topographique
  - Réseau élec existant  
Sources plan topographique
  - Réseau téléphone existant  
Sources plan topographique
  - Réseau AEP existant  
Sources plan archive Berim
- Nota : point de niveau des noues et bassins a relever

DEPARTEMENT DU NORD

Ville de Saint-Amand-les-Eaux

Extension et restructuration du Casino


**MAITRISE D'OUVRAGE**


**GROUPE PARTOUCHE**  
 SA CASINO DE SAINT-AMAND  
 LES EAUX  
 59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX

**ARCHITECTE**


**ATELIER  
 D'ARCHITECTURE OBM**  
 158A place Henri IV  
 78000 ROUEN

**MAITRE D'OEUVRE**


**BERIM**  
 297 Boulevard de Liège  
 59630 DOULAI

EP AVP PRO DCE DM DET

dwg:  
xref:

**TOPOGRAPHIE ET RESEAUX EXISTANTS**

IND	DATE	MODIFICATIONS	DESSINE PAR	VERIFIE PAR
A	13/10/22	Elaboration du projet	R.D.	C.L.

Date: Ech: 1/500 N° 0.00 IND: A



**EXTENSION ET REAMENAGEMENT DU CASINO DE SAINT AMAND-LES-EAUX - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**ARCHITECTE**  
ATELIER D'ARCHITECTURE QBM  
158A place Henri IV  
76000 ROUEN



**MAITRE D'OUVRAGE**  
GROUPE PARTOUCHE  
SA PASINO DE SAINT-AMAND-LES-EAUX  
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**INSERTION DANS L'ENVIRONNEMENT**

2021-19

12/07/2022

Echelle :

**PC 6-A**



**EXTENSION ET REAMENAGEMENT DU CASINO DE SAINT AMAND-LES-EAUX - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**ARCHITECTE**  
ATELIER D'ARCHITECTURE QBM  
158A place Henri IV  
76000 ROUEN



**MAITRE D'OUVRAGE**  
GROUPE PARTOUCHE  
SA PASINO DE SAINT-AMAND-LES-EAUX  
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

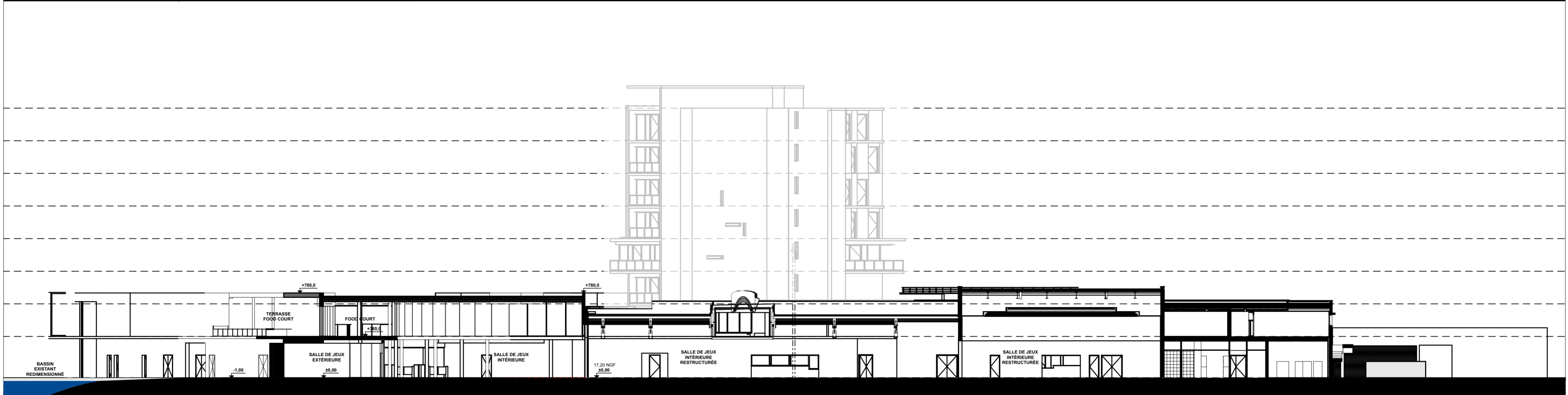
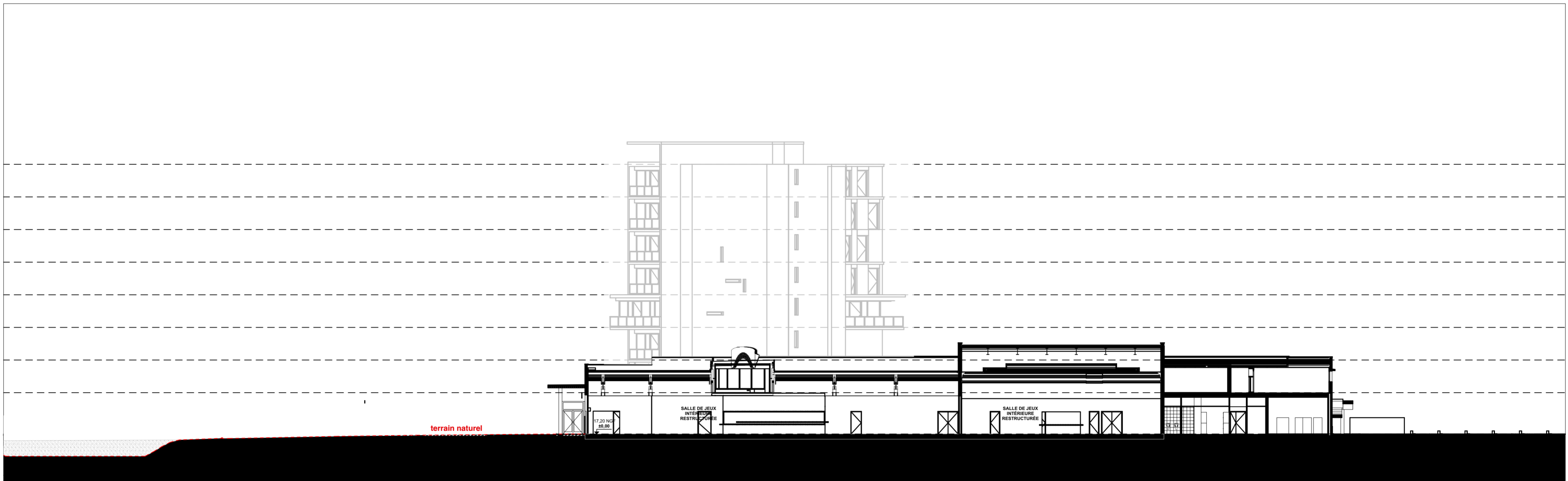
**INSERTION DANS L'ENVIRONNEMENT**

2021-19

12/07/2022

Echelle :

**PC 6-B**



**EXTENSION ET REAMENAGEMENT DU CASINO DE SAINT AMAND-LES-EAUX**

**ARCHITECTE**  
ATELIER D'ARCHITECTURE QBM  
158A place Henri IV  
76000 ROUEN



**MAITRE D'OUVRAGE**  
GROUPE PARTOUCHE  
SA PASINO DE SAINT-AMAND-LES-EAUX  
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX



**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

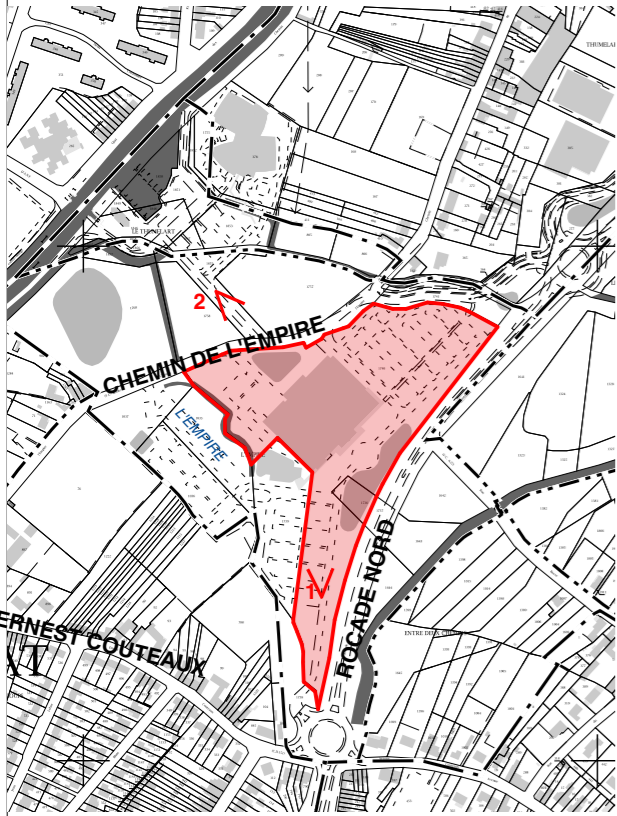
2021-19 **DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

13/07/2022

**PLAN EN COUPE DU TERRAIN**

Echelle : 1:250

**PC3**



PHOTOGRAPHIE 1. DE L'EXISTANT DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE



PHOTOGRAPHIE 2. DE L'EXISTANT DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

**EXTENSION ET REAMENAGEMENT DU CASINO DE SAINT AMAND-LES-EAUX - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**ARCHITECTE**  
ATELIER D'ARCHITECTURE QBM  
158A place Henri IV  
76000 ROUEN



**MAITRE D'OUVRAGE**  
GROUPE PARTOUCHE  
SA PASINO DE SAINT-AMAND-LES-EAUX  
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**SITUATION DANS L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN**

2021-19

13/07/2022

Echelle :

**PC 8**



**Annexe 5. Abords du projet**



## Abords du projet

### Légende

Site d'étude

COURS D'EAU

#### BATIMENT

Annexe

Commercial et services

Indifférencié

Résidentiel

Sportif

HAIE

#### ZONE DE VEGETATION

Bois

Forêt fermée de feuillus

Haie

#### RPG

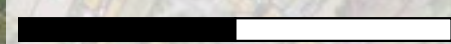
Maïs grain et ensilage

Prairies permanentes

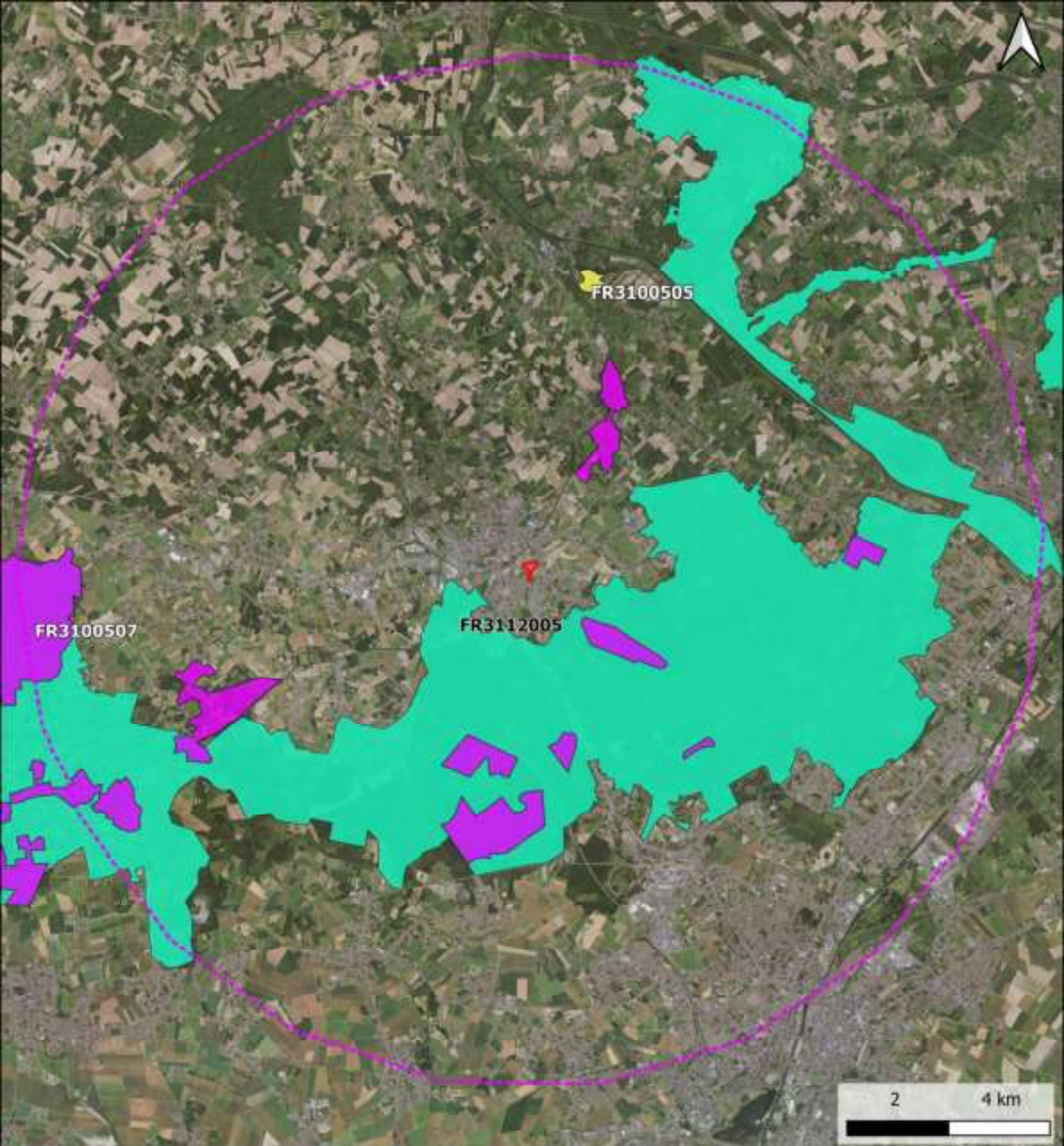
Prairies temporaires

100

200 m



**Annexe 6. Localisation des sites NATURA 2000**



**Localisation des zones Natura 2000**

**Légende**

 Site d'étude


**Zones NATURA 2000**

**2021\_INPN\_ZSC**

 Forêts de Raismes / Saint Amand / Wallers et Marchiennes et plaine alluviale de la Scarpe

 Pelouses métallicoles de Mortagne du Nord

**2021\_INPN\_ZPS**

 Vallée de la Scarpe et de l'Escaut